



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 9
- votants : 9

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 avril

le Conseil municipal de la Commune de RAMASSE

dûment convoqué à la date du : 31/03/2025

s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de M. Christian PASSAQUET, Maire

Présents : Mmes et Mrs, AMOUROUX C., BLACHE M., BORGET J-P.,
BUIRET C, GUILLEMOT C, JOLY A., LIGNON P., PASSAQUET C.,
PORRIN M.

Secrétaire de séance : BLACHE M.

N° 2025-03-02

OBJET : Vote du compte administratif 2024

Après présentation du compte administratif 2024, Monsieur le Maire se retire et la séance est présidée par Madame Marylène BLACHE.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Maire

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

VOTE le compte administratif 2024 faisant apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent	DEPENSES ou déficit	RECETTES ou excédent
Résultats reportés		154 997.01	0	64 988.07
Opérations de l'exercice	172 665.81	199 733.06	98 617.28	33 602.24
TOTAUX	172 665.81	354 730.07	98 617.28	98 590.31
Résultats de clôture		182 064.26	26.97	
Restes à réaliser			3 719.00	
Résultats		182 064.26	3 745.97	

*Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus
Pour Copie Conforme,
Le Maire
Christian PASSAQUET*



Accusé de réception en préfecture
001-210103172-20250429-2025-03-02-01-BF
Date de réception préfecture : 29/04/2025